



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 30/04/19

Reçu en Préfecture le : 07/05/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 29 avril 2019
D - 2019/164

Aujourd'hui 29 avril 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Madame Delphine JAMET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 17H00, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 18H50 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 20H00

Excusés :

Madame Brigitte COLLET, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

**Egalité et Citoyenneté. Inscription de la Ville de Bordeaux
comme membre fondateur de la future Fondation pour
la mémoire de l'Esclavage. Adoption. Autorisation.**

Monsieur Marik FETOUH, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

M. Jean-Marc Ayrault, président de la mission de la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions, chargé de préfigurer la future Fondation pour la mémoire de l'esclavage a proposé à 28 collectivités, parmi lesquelles la Ville de Bordeaux, engagées dans un travail de mémoire, de devenir membre fondateur de cette future institution qui sera créée en 2019 par décret en Conseil d'Etat, sous la forme juridique d'une Fondation reconnue d'utilité publique.

Pour devenir fondatrice, la collectivité doit s'engager à verser une dotation initiale de 10 000 € à la Fondation. Aucune autre cotisation ou participation au fonctionnement de ladite Fondation ne sera demandée à la collectivité.

Depuis 2005, Bordeaux s'est engagée dans une politique mémorielle nécessaire à la lutte contre le racisme et importante pour un meilleur vivre ensemble. L'indispensable travail de mémoire s'est ainsi peu à peu renforcé après une longue période de silence. A ce titre, la semaine de la mémoire 2019 permettra d'inaugurer nombre d'actions proposées et validées par commission mémoire dans son rapport remis au maire de la ville au mois de mai 2018. En cela, l'intégration de la Ville de Bordeaux comme membre fondateur de la future Fondation pour la mémoire de l'esclavage présente un intérêt majeur pour notre collectivité car s'inscrivant dans la continuité des actions jusqu'à présent réalisés.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Accepter que la Ville de Bordeaux siège au sein du Conseil des territoires de la Fondation ;
- Contribuer à hauteur de 10 000 euros au capital de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage ;
- Consigner cette somme de 10 000 euros auprès de la Caisse des dépôts et consignations, la Fondation n'étant pas encore juridiquement existante. Cette somme sera versée à la Fondation pour la mémoire de l'esclavage dès la publication du décret portant sa reconnaissance d'utilité publique ;
- Désigner les représentants de la Ville ci-après en tant que membres de droit au sein du conseil des territoires de la Fondation :
 - Titulaire : M. Marik Fetouh
 - Suppléant : M. Yoann Lopez

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 avril 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Marik FETOUH